

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise
Orientation :

1. Intitulé de module Droit 2018-2019

Code : 5041 - B/C

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Droit 1 & 2

Au terme du module, l'étudiant-e doit être à même de maîtriser les fondamentaux du droit en sachant :

- ✓ Connaître la structure juridique suisse et ses institutions
- ✓ Trouver et utiliser efficacement les différentes sources du droit
- ✓ Identifier et anticiper les problèmes juridiques
- ✓ Résoudre des problèmes juridiques tant dans la vie professionnelle que privée, au moyen d'outils théoriques et méthodologiques
- ✓ Connaître les principales règles du droit suisse des affaires.

5. Contenu et formes d'enseignement

Unité d'enseignement 50411 : Droit 1 (*premier semestre*)

1^{ère} partie du cours - Droit constitutionnel

Le fédéralisme helvétique ; les actes législatifs fédéraux ; les libertés fondamentales garanties par la Constitution.

2^{ème} partie du cours - Droit des sociétés

Le registre du commerce ; les raisons de commerce ; les sociétés de personnes ; les sociétés de capitaux.

Unité d'enseignement 50412 : Droit 2 (*deuxième semestre*)

Partie générale du Code des obligations : la formation des obligations, la responsabilité pour acte illicite et les responsabilités causales, la prescription, la cession de créance.

- Partie spéciale du Code des obligations : les contrats de vente, de bail, de mandat et d'entreprise.

Formes d'enseignement pour les cours de Droit 1 et 2

Présentations théoriques, support de cours comprenant théorie et exercices, cas pratiques (réels ou fictifs) et analyses de jurisprudence. Divers supports didactiques seront utilisés selon les thèmes (documentaires, cas pratiques audio-visuels, recherches informatisées, etc.).

Dans la mesure du possible, les événements d'actualités en lien avec le cours seront analysés (élections, votations, articles de presse, etc...).

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Examen écrit pour chaque unité de cours à la fin des semestres concernés.

Semaine 1 à 14 : contrôle-s continu-s optionnel-s selon décision de la coordination du module (les pondérations sont communiquées par les enseignant- e-s avant les évaluations).

Le résultat du module correspond à la moyenne pondérée des notes des unités de cours en fonction du nombre d'heure(s) d'enseignement hebdomadaire(s) prévue(s) dans le plan d'études.

Cette pondération s'applique également aux étudiant-e-s répétant ce module durant la présente année académique.

7. Modalités de remédiation

Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.

Pas de remédiation

Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

8. Bibliographie

Droit 1:

Droit constitutionnel :

- AUER Andreas, MALINVERNI Giorgio, HOTTELIER Michel, Droit constitutionnel suisse, Volume 1 : L'Etat, 3ème édition, Berne 2013.
- AUER Andreas, MALINVERNI Giorgio, HOTTELIER Michel, Droit constitutionnel suisse, Volume 2 : Les droits fondamentaux, 3ème édition, Berne 2013.
- BOILLLOD Jean-Pierre, Manuel de droit, 17ème édition, Genève 2017.

Droit des sociétés :

- MEIER-HAYOZ Arthur, FORSTMOSER Peter, IORDANOV Peter, Droit suisse des sociétés, Berne 2015.
- MONTAVON Pascal, Abrégé de droit commercial, 6ème édition, Zurich 2017.

Droit 2 :

Partie générale :

- TERCIER Pierre, PICHONNAZ Pascal, Le droit des obligations, 5ème édition, Zurich 2012.

Responsabilité civile :

- MULLER Christoph, La responsabilité civile extractcontractuelle, Bâle 2013.
- WERRO Franz, La responsabilité civile, 3ème édition, Berne 2017.

Partie spéciale :

- TERCIER Pierre, BIERI Laurent, CARRON Blaise, Les contrats spéciaux, 5ème édition, Zurich 2016.